

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 10 (1951-1955)
Heft: 4

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire générale et Histoire locale

Résumant d'une part et complétant de l'autre une première étude parue en 1947, M. Robert Avezou, l'érudit archiviste en chef du Département de l'Isère, ancien archiviste de la Haute-Savoie, s'attache aux destinées géographiques et politique du *Pagus Genevensis*, le Genevois. (R. Avezou. *Tableau du Genevois. Revue de Savoie*, octobre 1954, p. 49-65.) Il rappelle tout d'abord la lutte dont la ville de Genève a été l'enjeu, entre l'évêque, les seigneurs (comtes de Genève puis comtes et ducs de Savoie), et la communauté des citoyens et bourgeois. Grâce à Fribourg et à Berne c'est la communauté qui sort victorieuse du conflit et devient à son tour une Seigneurie.

Après la Réforme, le siège de l'évêché est transféré à Annecy. Le Genevois subsiste dans les possessions de la maison de Savoie, comme apanage des Savoie-Nemours, puis dans l'intendance d'Annecy. Mais le retour de Genève à la foi catholique demeure dans les préoccupations de l'évêque d'Arenthon-d'Alex. Le duc de Savoie n'abandonne pas tout dessein de conquête et Charles-Albert de Savoie-Carignan, lui-même, éprouvera au sujet de l'échec des prétentions de sa famille quelques regrets.

L'étude des questions de frontière conduit M. Avezou à revenir, pour les résumer, à la constitution des zones franches de 1816 et de 1860, à la formation de la zone neutralisée et aux controverses relatives au droit d'occupation militaire de la Suisse. L'histoire de la route de Genève à Annecy par le pont de la Caille prend également place dans son exposé.

Deux monographies de communes genevoises ont paru en 1954 et en 1955, celles de Chancy et de Bellevue. Toutes deux ont pour auteur M. Pierre Bertrand.

La commune de Chancy a commémoré, en 1954, le 350^e anniversaire des lettres patentes d'Henri IV qui ont reconnu la souveraineté genevoise sur Chancy, Avully et Aire-la-Ville. Le traité de Turin de 1754 a rendu cette cession définitive et élargi le territoire de la future commune. (Pierre Bertrand. — *Chancy, commune genevoise. — Notice historique publiée par la municipalité de Chancy*, Genève, 1954, 48 p. in-8^o.)

M. Pierre Bertrand part de la préhistoire pour retracer le passé archéologique de Chancy, avec les fouilles de la tuilerie romaine et du castrum du III^e siècle. Pour le Moyen Age, il étudie tout d'abord les lieuxdits de la région puis passe à la formation de la Champagne de Saint-Victor. Les Visites pastorales et les actes des notaires lui permettent de rassembler des données précises sur l'église, ses biens et ses curés.

Avec la Réforme vient l'organisation du territoire de la campagne genevoise, de ses châtelaneries et de ses paroisses. Mais ce sont aussi les guerres du XVI^e siècle qui compromettent la sécurité de cette enclave avancée dans le territoire savoyard. Le pont de Chancy, construit en 1424, est détruit en 1589 et sera plus tard remplacé par un bac. La situation devient plus stable avec les lettres patentes d'Henri IV, que cependant le Parlement de Bourgogne refuse d'enregistrer, et le traité de 1754.

Pour le XVIII^e siècle, M. Bertrand étudie les plans cadastraux, dresse une liste des noms de familles et se trouve ainsi en présence de nombreux documents relatifs aux origines de la commune politique sous le régime français, puis, sous celui de la Restauration genevoise. Il lui est alors possible de retracer les épisodes de la vie du village, municipalité et paroisse de 1809 à 1840 et de terminer sa notice par la liste de quelques événements locaux, par celles des maires de 1798 à 1951 et des pasteurs de 1894 à 1945.

La loi du 13 juin 1855 a détaché de la commune de Collex la section de Colovrex-Valavran-Bellevue pour la constituer en commune autonome sous le nom de commune de Bellevue. Pour célébrer cet anniversaire, le Conseil municipal de Bellevue a demandé à M. Pierre Bertrand « une notice historique succincte ». (Pierre Bertrand. — *Bellevue commune genevoise. Notice historique publiée par la municipalité de Bellevue pour le centenaire de la commune.* Genève, 1955, 46 p. in-8°.)

M. Bertrand disposait pour sa documentation du beau livre de M. Guillaume Fatio, paru en 1945. Il n'en a pas moins poursuivi des recherches personnelles sur divers points. Le territoire de la commune actuelle se forme surtout autour de la seigneurie de la Bastie-Beauregard et du domaine du Vengeron. Il suit les destinées du pays de Gex. Après Colovrex et Valavran, l'agglomération de Bellevue ne se forme qu'au XVIII^e siècle.

M. Bertrand demande aux minutes du notaire Nicod, de 1757 au début du XIX^e siècle, des renseignements relatifs à la vie des habitants des trois hameaux. On trouve parmi eux non seulement des agriculteurs, mais aussi des horlogers, l'aubergiste de la Croix-Blanche à Bellevue, puis, en 1735, le créateur de la tuilerie, Bénédic Eggly, d'origine bernoise et bourgeois de Lully sur Morges.

La municipalité se constitue en 1790 selon la loi française avec Collex, Bossy, Valavran, Colovrex, Bellevue. Au début du XIX^e siècle, le nombre des maisons augmente à Bellevue, les morcellements se multiplient et la commune devient genevoise en 1816.

Les raisons de la séparation de Bellevue d'avec Collex et de la constitution de la nouvelle commune en 1855 nous sont exposées en détail. Dès lors le peuplement de la région riveraine du lac se fait surtout au profit de « campagnes » de plaisance telles que celles de la famille Barbey, du marquis de Riancourt et de la baronne de Rotschild. Les réceptions de ce milieu mondain n'empêchent point le développement de la vie communale avec sa mairie, ses écoles, sa poste, sa gendarmerie. Une liste d'événements de cette existence locale de 1890 à 1955, suivie de celle des maires de 1855 à 1937 vient compléter ce tableau.

Le pasteur Daniel Buscarlet a eu l'heureuse idée de consacrer à la cathédrale de Saint-Pierre, dont il est l'un des pasteurs, un livre vraiment nouveau, illustré de très belles photographies. (Daniel Buscarlet. — *La Cathédrale de Saint-Pierre*. — Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1954, 208 p.) Livre nouveau, parce qu'il retrace à la fois l'histoire de l'édifice et celle des événements qui s'y sont passés, des origines à nos jours. En raccourcis saisissants, les épisodes de cette histoire, qui est celle de Genève, sont reconstitués avec talent, relatés et placés dans l'esprit de leurs temps. L'auteur recourt à des textes bien choisis qu'il commente. Parfois aussi, il leur donne son interprétation, sous la forme de conversations et de propos d'une forme personnelle et plus libre.

Ce qui doit être loué, dans ce livre, c'est précisément le mouvement de l'action dont il est imprégné, en même temps que l'émouvante évocation qu'il communique à son lecteur, sur de solides données. S'adressant « à tous ceux qui aiment la cathédrale » il donne vraiment à Saint-Pierre une âme qui est celle de la cité.

Publiés à l'occasion des « Chantiers de l'Eglise » de 1955, les *Temples de la campagne genevoise* (Eglise Nationale Protestante, 1955, 52 p. in-8°. — Texte du professeur Paul Geisendorf et du pasteur Dominicé, photographies d'Ernest Rouillier, plan d'Eugène-Louis Dumont) cet opuscule fait suite à la brochure consacrée aux « sanctuaires urbains » parue en 1950. Il fournit un ensemble de données précises sur trente-trois églises et paroisses et sur l'histoire du culte protestant dans les villages de la campagne genevoise. Successivement sont étudiés les églises antérieures à la Réforme, les temples du XVII^e et du XVIII^e siècle, les temples et chapelles du XIX^e siècle, les temples, chapelles et salles du XX^e siècle. Ces courtes monographies locales ont demandé des précisions souvent compliquées. Il s'agit en effet de la formation territoriale de l'actuel canton de Genève, des traités et de leurs conséquences pour l'appartenance

confessionnelle des localités et pour les destinées de leurs lieux de culte. L'introduction de l'ouvrage est à elle seule un exposé très clair de ce sujet général et mérite d'être utilisé et consulté. De plus les statistiques permettent de comparer le pourcentage des protestants et des catholiques dans chaque commune, en 1822 et en 1954. D'une part, les catholiques augmentent dans les anciennes terres de la souveraineté genevoise et, d'autre part, les protestants pénètrent dans les communes réunies en 1816. Les recherches poursuivies par les auteurs des *Temples protestants de la campagne genevoise* obtiennent sur ce mouvement des populations des résultats nouveaux et intéressants.

Paul-E. MARTIN.

Antiquité

En 1955, il n'y a pas eu de travaux concernant Genève à l'époque romaine. Trois études ont paru sur les régions voisines ; ce sont : *Annecy aux temps Gallo-Romains*, par M. Pierre Broise, contenant une remarquable carte de l'Albanais antique et de ses confins, et divers plans de Boutae et de ses faubourgs (*Annesci*, t. III, 1955) ; l'article de M. L. Seylaz intitulé *A propos de Tauredunum, un nouveau document*, dans *Les Alpes* de février 1955, où l'auteur identifie le fameux mont Tauredunum qui s'écroula en 563 avec le massif de Gagnerie, grâce à un témoignage du XV^e siècle ; la savante étude de M. Denis van Berchem dans la *Revue suisse d'histoire* de 1955 : *Aspects de la domination romaine en Suisse*, qui donne une définition plus juste de ce qu'était la colonie romaine d'Avenche.

Moyen Age

La chronique archéologique de M. Louis Blondel pour les années 1954 et 1955 (*Geneva*, 2^e série, t. III, 1955, fasc. 3-4) apporte quelques renseignements complémentaires sur des monuments du Moyen Age disparus ou en ruines. La démolition d'immeubles aux Rues Basses a permis à l'archéologue cantonal de retrouver des tronçons de l'enceinte du XIII^e siècle. A Bellerive, des travaux d'aménagement ont mis au jour des dallages et des sépultures de l'ancienne abbaye cistercienne, et M. Blondel a pu reconnaître les limites de l'abbaye. La salle du Palais de Justice, qu'on a restaurée récemment, était jadis la chapelle des Clarisses ; des transformations successives en avaient effacé en grande partie le souvenir. Les fouilles, conduites pendant les travaux en 1954 et 1955, ont mis à découvert des éléments d'architecture et de sculpture de la chapelle du XV^e siècle.

On trouvera dans le compte rendu administratif de ce *Bulletin* une présentation, par M. Kaden, du bel ouvrage de M. Sven Stelling-Michaud sur *L'Université de Bologne et la pénétration des droits romain et canonique en Suisse aux XIII^e et XIV^e siècles* (Genève, 1955). M. Stelling-Michaud s'est efforcé de dégager des documents trouvés à Bologne les renseignements qu'ils peuvent fournir « sur la formation universitaire et la culture juridique des étudiants originaires des régions qui forment la Suisse actuelle, durant la seconde moitié du XIII^e siècle ». Cet ouvrage concerne donc, dans une certaine mesure, Genève et son ancien diocèse, l'Université de Bologne étendant son rayonnement sur notre pays également. M. Stelling-Michaud a retrouvé les noms d'étudiants genevois et il a pu dresser une liste d'officiaux et de chanoines originaires de Genève et du diocèse et anciens étudiants de Bologne. L'index, précis et détaillé, permet de reconnaître rapidement les personnages intéressant notre région (avec l'indication de leur état civil).

M. Jean Morlet a présenté en 1950 à la Faculté des Lettres de Paris une thèse de doctorat sur ce sujet : « L'art médiéval en Suisse romande du milieu du XII^e siècle au début du XVI^e. — Etude sur les influences françaises dans les anciens diocèses de Genève et Lausanne » (pas encore publiée). Un résumé dactylographique de cette thèse se trouve depuis peu à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

Signalons encore la publication par M. Emil Usteri des *West-schweizer Schiedsurkunden bis zum Jahre 1300* (Zurich, 1955) contenant l'édition diplomatique de ces actes d'arbitrage qui ont joué un rôle considérable dans notre pays au Moyen Age. Bien que les documents concernant Genève aient tous été publiés, l'ensemble réuni par M. Usteri offre un intérêt très grand pour les historiens.

Rappelons enfin la publication par notre Société du tome XXXIX des *Mémoires et documents : Le Comté de Genève. IX^e-XV^e siècle*, par Pierre Duparc (Genève, 1955). Cet ouvrage a été honoré récemment du prix Gobert de l'Académie française.

Paul ROUSSET.

XVI^e siècle

Il importe de commencer cette revue des publications de 1955 en réparant une omission d'autant plus regrettable que l'éditeur a eu l'obligeance de faire le service de cet ouvrage à notre *Bulletin*. Il s'agit du recueil collectif d'études publié à Haarlem en 1953 sous la direction de B. Becker et intitulé : *Autour de Michel Servet et de Sébastien Castellion* (302 p. in-8°). A vrai dire ce recueil ne concerne pas directement l'histoire de Genève, car aucun des quelque vingt

auteurs qui y ont collaboré ne traite des parties purement genevoises de la vie de Servet et de celle de Castellion, soit le procès et la mort de l'un, les démêlés et l'exil de l'autre. Il n'en reste pas moins que par l'ampleur et parfois la nouveauté des sujets traités, ce volume a de quoi intéresser les historiens locaux, qu'il s'agisse du « problème historique de la tolérance » (Joh. Kühn, professeur à l'université de Heidelberg), de l'étude de R. H. Bainton, professeur à Yale sur « Servet et la pensée trinitaire au Moyen Age », de celle de J. Lindeboom, ancien professeur à l'Université de Groningue, sur « la place de Castellion dans l'histoire de l'esprit », etc. D'autres monographies, plus spéciales, nous concernent de moins près, comme celle de St. Kot, ancien professeur à l'université de Cracovie : « L'influence de Servet sur le mouvement antitrinitarien en Pologne et en Transylvanie », celle de Jean Jacquot, Paris : « L'affaire Servet dans les controverses sur la tolérance au temps de la Révocation de l'Edit de Nantes », de B. Becker : « Sur quelques documents manuscrits concernant Castellion » durant son séjour à Bâle ; mais n'en sont pas moins intéressantes. Quant on aura dit que des érudits aussi connus que Delio Cantimori, V. L. Saulnier et John P. Fulton ont encore collaboré à cet ouvrage, on en aura signalé la portée. Il nous est agréable de souligner également qu'aucun ou presque de ses collaborateurs n'est tombé dans le fâcheux parti pris ou les anachroniques jugements de valeur que nous avons dû trop souvent condamner ici à propos de livres écrits sur le XVI^e siècle par des incompetents ; c'est justement qu'il ne s'agit pas ici d'incompetents !

La même remarque peut être faite, et même accentuée, à propos du gros volume posthume où ses disciples ont réuni les plus importantes études de Francesco Ruffini consacrées aux Réformateurs Italiens (*Studi sui Riformatori italiani*, publ. dell'Istituto di sc. pol. dell'Univ. di Torino. Torino, Ramella, 1955 ; 630 p. in-8°). Le lecteur attentif remarquera en effet que d'un bout à l'autre de l'ouvrage Genève se trouve étudiée et citée, qu'il s'agisse du chapitre sur Gribaldi Mofa, paru originellement dans la *Rivista di stori del diritto italiano*, centré sur la dispute de 1555 avec Calvin, mais judicieusement remis dans son cadre européen ; de la Pologne du XVI^e siècle et des origines du socinianisme, si âprement combattu par Calvin et Bèze ; ou encore de Francesco Stancaro, auquel est consacrée pour la première fois en italien une étude de cette importance. Débordant les cadres de cette chronique pour suivre l'ordre de ses chapitres, signalons enfin que sous le titre général « il socinianismo a Ginevra », Ruffini consacre quatre études d'inégale importance à l'histoire intellectuelle et religieuse de Genève. D'abord ce qu'il appelle la « cabale italique », c'est-à-dire l'influence des réfugiés italiens sur la fixation de l'orthodoxie calviniste jusqu'à J. R. Chouet, où il se montre largement tributaire des études antérieures

d'Eug. Choisy et de Ch. Borgeaud ; puis, au XVIII^e siècle, « Voltaire e Rousseau contro i Sociniani di Ginevra », esquisse moins fouillée, mais probablement neuve en italien, des remous soulevés par la querelle de l'article Genève de l'Encyclopédie ; enfin, au XIX^e siècle, plus original, parce que directement fait sur les sources (du moins les sources imprimées) est le chapitre « Metodisti e sociniani nella Ginevra della Restaurazione » consacré aux luttes de l'époque du Réveil ; et complètement neuve, à notre connaissance du moins, est la révélation du rôle que joua et de l'intérêt que prit dans cette affaire le jeune Charles-Albert, alors prince de Carignan, durant son séjour à Genève et notamment de l'influence qu'eut sur lui, et que corroborent des lettres inédites, son maître de pension de 1812, le pasteur J. P. E. Vaucher. On le voit, quasi d'un bout à l'autre de ses 600 pages couronnées d'un bon index, l'ouvrage de Ruffini (d'ailleurs entièrement composé d'études parues antérieurement en revue) a de quoi nous intéresser.

A côté de ces deux imposantes « sommes », le sujet que traite M. Henri Meylan dans sa collaboration au « Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel » (Paris, 1955, p. 274-279) « Les deux mains de Th. de Bèze », soit les deux écritures différentes employées par le réformateur suivant qu'il écrivait en latin ou en français, peut paraître un peu mince, d'autant qu'il s'agit là d'un tic d'écriture bien connu de tous ceux qui étudient les hommes du XVI^e siècle et leurs manuscrits et qu'aucun n'avait cru devoir signaler jusqu'ici (on en trouverait notamment bien d'autres exemples dans la série de nos Registres du Conseil). Mais précisément la savante étude du professeur lausannois, les comparaisons qu'il fait avec des exemples analogues chez Henri Estienne et Rabelais et les conclusions qu'il en tire sur l'importance respective du français et du latin dans l'œuvre des Réformateurs montrent bien qu'il n'y a pas en histoire de petits sujets quand c'est un grand maître qui les traite.

Toujours à propos de Bèze, signalons que, préluant à sa belle étude sur *Geneva and the coming of the wars of religions in France*, dont nous parlerons l'an prochain, un jeune savant américain, familier de nos archives, M. Robert M. Kingdom a consacré dans l'*Archiv für Reformationsgeschichte* de 1955, p. 88-100, une étude intitulée : « The first expression of Th. Beza political ideas » où il montre, avec raison selon nous, que les théories si neuves en matière de politique qu'exposa le successeur de Calvin dans son fameux *Du droit des magistrats* de 1574 et notamment l'important rôle qu'il attribue aux « magistrats inférieurs », se trouvent déjà en germe dans son traité de 1554 : *De haereticis a civili magistratu puniendis*, où l'on n'a vu généralement qu'une apologie de la condamnation de Servet et qui doit désormais être considéré comme une des premières expressions de la considérable révolution en matière d'idées

politiques qui est aujourd'hui un des plus sûrs titres de Bèze à la reconnaissance de la postérité.

Citons enfin trois courtes monographies sur des hommes du XVI^e siècle. Dans les *Annales du Collège de Genève*, 14 (1955), p. 13-17, M. Jean Lerch dit ce qu'on sait de « Pierre Tredehan, réfugié, régent, traducteur ». Dans la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 17 (1955), p. 347-350, M^{lle} E. Droz, en l'absence d'autres preuves formelles, propose d'attribuer à Claude Baduel la traduction française du *De Regno Christi* de Bucer, parue à Genève en février 1558. Enfin dans les *Mélanges Otto Weissel* (Ambilly, 1955), M. Sven Stelling-Michaud a mille fois raison d'attirer l'attention sur « Bonivard, philologue, traducteur et lexicographe », car c'est là encore un des aspects intéressants, mais jusqu'ici quasi ignoré, de ce très curieux personnage, qui vaut beaucoup mieux que sa légende et à qui on devra bien un jour consacrer la copieuse étude qu'il mérite.

Paul-E. GEISENDORF.

XVII^e et XVIII^e siècles

A l'occasion du deuxième centenaire du Traité de Turin, M. Paul Taponnier résume, dans la *Revue savoisienne* (1954, p. 61-75) le point de vue genevois, au moyen d'un mémoire présenté au Conseil général le 30 mai 1754 par le conseiller Jean-Louis Du Pan et conservé aux Archives d'Etat (P.H. 4801). Faute de guillemets, on ne sait pas toujours si les opinions émises sont celles de Du Pan, de Pierre Mussard, le principal négociateur du Traité, ou de l'auteur.

On connaît le rôle de Voltaire dans l'affaire des natifs de 1766. Sa plume alerte se laissa entraîner à rédiger pour les natifs un compliment destiné aux ambassadeurs de France, de Berne et de Zurich appelés à pacifier la République. Nous avons retrouvé aux Archives d'Etat le brouillon de la main du secrétaire de Voltaire et à la Bibliothèque publique trois exemplaires imprimés de ce Compliment qui devra désormais figurer dans la bibliographie de l'auteur de « Candide ». (« Le Médiateur d'une petite querelle genevoise », in *Travaux sur Voltaire et le dix-huitième siècle*, t. I, 1955, p. 115-123).

Parler de Voltaire à Genève, c'est évoquer la figure du docteur Tronchin. Le D^r Jean Olivier a trouvé dans la Bibliothèque de Miolan *Deux nouveaux registres de consultation du D^r Tronchin* portant sur les deux dernières années de la vie du fameux praticien, 1780 et 1781. Le D^r Olivier en profite pour transcrire un certain nombre de consultations qui prouvent une fois de plus la valeur et la sagesse de la thérapeutique tronchinienne (*Revue médicale de la Suisse romande*, LXXV, 1955, p. 278-292).

En présentant « Les Suisses à l'Académie de Dijon » (*Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1947-1953), M. Henri Naef est naturellement appelé à citer plus d'un Genevois : H.-B. de Saussure, J.-L. Mallet-Butini, J. Senebier, J. P. E. Vaucher, H. A. Gosse, au XVIII^e siècle, Charles Eynard, H. J. Gosse et Raoul Pictet au XIX^e siècle.

L'ouvrage de M. Charly Guyot sur *Le Rayonnement de l'Encyclopédie en Suisse française (Recueil de travaux de la Faculté des Lettres de Neuchâtel, 26^e fascicule, 1955)* touche à notre ville par plus d'un aspect. L'auteur étudie tour à tour l'accueil fait aux premiers volumes dans notre pays — et l'on sait le drame provoqué par l'article *Genève* —, la publication des *Encyclopédies* en Suisse et la part des Suisses à l'Encyclopédie de Paris, part éminemment genevoise, puisqu'on y trouve six de nos compatriotes, outre Jean-Jacques Rousseau. De son côté, M. George B. Watts étudie « The Supplement and the Table analytique raisonnée of the Encyclopédie » (*French Review*, XXVIII, 1954, p. 4-19), table due au pasteur Antoine Mouchon, ainsi que « The Swiss Editions of the Encyclopédie » (*Harvard Library Bulletin*, IX, 1955, p. 213-235), où il examine les réimpressions in-folio de Panckoucke, Cramer et de Tournes en 1772-1776, et l'édition in-4^o de Pellet en 1777-1781.

Comme d'habitude, on le voit, c'est l'histoire littéraire du XVIII^e siècle qui attire principalement l'attention des historiens de cette période.

Bernard GAGNEBIN.

XIX^e siècle

La Société économique n'a pas seulement géré, dès 1798, les biens de l'ancienne République : en pourvoyant à l'existence de l'Eglise et des établissements d'instruction, dans lesquels le vieil esprit genevois s'est replié tant qu'a duré la domination étrangère, elle a assuré la continuité de Genève. Ce rôle éminent était certes connu. Mais le travail même de la Société, le dévouement et la ténacité de ceux qui l'ont conduite à bon port, méritaient d'être pleinement mis en lumière. C'est maintenant chose faite : complétant la belle série des publications qu'il a consacrées à l'histoire de Genève sous la Révolution et l'Empire, M. Marc Peter nous soumet le résultat de ses patientes recherches sur *La Société économique et la gestion des biens de l'ancienne République de Genève, de 1798 à 1814* (Jullien, Genève, 204 p., 6 pl.).

L'ouvrage est fondé sur une solide étude des sources. Il est riche de faits, de documents, d'analyses. En son dépouillement volontaire, il constitue un émouvant hommage à ces hommes qui, faisant acte d'abnégation, se dévouèrent inlassablement, pendant de longues

et sombres années, pour que Genève conserve le patrimoine matériel et moral dont la Société économique avait la garde.

Dans ce livre et dans ceux qui l'ont précédé, dans les deux tomes d'Edouard Chapuisat sur *La municipalité de Genève pendant la domination française*, dans le livre de Charles Borgeaud sur *L'Académie de Calvin dans l'Université de Napoléon*, dans la première partie de la monographie que M. Antony Babel a consacrée à la Caisse hypothécaire et dans d'autres publications partielles sont maintenant inventoriés et analysés les matériaux nécessaires à l'élaboration d'une étude d'ensemble, où l'esprit de synthèse retrouverait ses droits, et qui nous restituerait le vrai visage de Genève entre la fin de l'ancienne République et la Restauration.

* * *

Abraham Tourte mérite de sortir de l'oubli dont on s'efforce depuis quelques années de le tirer. Après l'article de M^{me} Clerc-L'Huillier, paru dans ce *Bulletin* en 1950, et ce qu'en a dit Ruchon dans son *Histoire politique de Genève*, voici une étude de M. Paul Guichonnet : *La mission d'Abraham Tourte à Turin, en 1860, d'après sa correspondance inédite avec James Fazy* (tirage à part du *Bolletino Storico Bibliografico Subalpino*, 1952, 30 p.). Tant qu'il a fait carrière à Genève, Tourte est demeuré dans le sillage — et dans l'ombre — de Fazy. Il n'a pas été un acteur de premier plan de notre vie politique. A Turin, en revanche, où il s'établit en 1860 comme représentant de la Confédération, il fut un diplomate avisé, et, grâce à son indépendance de jugement, un témoin perspicace. Les liens étroits de notre ville avec le royaume sarde, les attaches familiales et les amitiés que Cavour y cultivait, facilitèrent grandement sa mission, et lui permirent d'être d'emblée de toutes les confidences. On le voit bien dans ses lettres à Fazy, que M. Guichonnet présente et commente avec une sûre connaissance de leur contexte historique. « Cette correspondance, écrit-il, nous montre que tout est loin d'avoir été dit sur l'annexion de la Savoie ». Elle nous confirme ce que nous savions des tergiversations du Conseil fédéral, et nous révèle un Cavour donnant sa préférence intime au rattachement de la Savoie du Nord à la Suisse, plutôt qu'à la France.

* * *

La Banque Pictet & C^{ie} a commémoré en 1955 le 150^e anniversaire de sa fondation. Elle a édité une plaquette à cette occasion. (*Pictet & C^{ie}. 1805-1955*, 80 p., ill.). M. Albert Pictet y évoque les activités de cette maison, et la figure de ceux qui l'ont dirigée, de l'Empire à nos jours. L'étude, fruit d'une vaste enquête, intéresse

aussi bien l'histoire de nos relations économiques et financières que ce que l'on pourrait appeler notre sociologie historique. A la tête de la maison se sont en effet succédé, pendant un siècle et demi, des pères, des fils, des gendres, des neveux, des cousins. Les liens de parenté ont joué un rôle déterminant dans le choix des associés. Ces dynasties de financiers, dont il y a tant d'autres exemples, ne sont-elles pas une des caractéristiques de la banque genevoise, une de ses forces, souvent, mais aussi, parfois, une de ses faiblesses ? Il y aurait, sur ce sujet, un beau livre d'histoire économique et de sociologie à écrire.

* * *

Nous ne mentionnerons que pour mémoire la notule de M. Paul Taponnier sur *Le préfet Capelle et les Genevois* (tirage à part de la *Revue Savoissienne*, 2^e trimestre 1955, 4 p.).

* * *

L'Alliance universelle des associations chrétiennes de jeunes gens a fêté en 1955 son centenaire. Pour cet anniversaire, elle a chargé le professeur C. P. Shedd, de l'Université de Yale, d'écrire l'histoire de son premier siècle d'existence. M. Shedd a longuement séjourné pour cela à Genève. Notre ville est en effet, tout à la fois, le siège de l'Alliance, et, à bien des égards, son berceau. C'est ce que M. Shedd a mis en évidence dans son *History of the World Alliance of YMCA* (Londres 1955), dont une traduction française, abrégée, a paru en Suisse (*Déjà 100 ans!* s.l.n.d., Imprimerie Chérix, Nyon, 232 p.). On y lira avec un intérêt particulier les pages consacrées à l'action d'Henri Dunant, qui fut déterminante, et que l'Alliance considère à juste titre comme un de ses fondateurs. Rappelons que M. Shedd avait présenté sur cette période, insuffisamment connue, de la carrière du grand philanthrope genevois, une intéressante communication à la Société d'Histoire et d'Archéologie (séance du 12 mai 1949, publiée dans le *Bulletin*, IX, 219-242).

* * *

Les tyrannies policières, les complots avortés, les vicissitudes d'une vie politique agitée poussèrent, dès les premières années de la Restauration, beaucoup d'Italiens à chercher refuge à Genève. Cela nous valut d'avoir une très brillante colonie italienne, milieu cultivé, libéral, étroitement associé à notre vie locale. Un de ses membres les plus distingués, le Sicilien Giovanni Gambini, arrivé en 1814, naturalisé en 1822, converti au protestantisme, mort en 1842,

a trouvé en Tommaso R. Castiglione son biographe (*Giovanni Gambini « Rousseauista » Siciliano fra illuminismo e romanticismo*, Edizione Cenobio, Lugano, 1956, 214 p., ill.). Les mémoires inédits qui ont servi de base à l'auteur éclairent d'un jour nouveau tout un secteur de la vie genevoise. Ami de Pellegrino Rossi et de Filippo Buonarrotti, Gambini n'est, certes, pas un personnage de premier plan ; mais son aventure spirituelle, dans laquelle se reflètent les grands mouvements d'idées du temps, et ses contacts avec divers milieux genevois (Eglise, Académie, Loges maçonniques) présentent un intérêt dont M. Castiglione a bien su tirer parti.

* * *

Une autre biographie, vivante et plaisante, évoque, à travers la destinée d'une femme d'élite, la Genève traditionnelle et mondaine, philanthropique et intellectuelle, religieuse et financière : c'est le livre d'Alville : *Anna Eynard-Lullin et l'époque des congrès et des révolutions* (Paul Feissly, Lausanne, 440 p., 17 pl.). L'auteur (Alville est le pseudonyme de M^{me} Albert de Watteville) a patiemment, minutieusement, étudié une quantité considérable de documents publiés ou inédits ; elle s'est imprégnée de son sujet, ce qui lui a permis de donner à son livre, aux premiers chapitres surtout, beaucoup de mouvement et de saveur. La seconde partie, un peu diffuse peut-être, et où l'esprit de rigoureuse exactitude manque ici ou là, fait revivre, de manière partielle sans doute, mais suggestive, l'époque des congrès et cette « Genève de Toepffer », dans laquelle Philippe Monnier avait déjà fait à Anna Eynard et à ses sœurs la place qu'elles méritent.

Olivier REVERDIN.